

**MASTER**

MENTION

Droit pénal et sciences criminelles

PARCOURS-TYPE

Droit pénal des affaires publiques et privées

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :

Code RNCP : 38200

120 crédits - 4 semestres

Mention :

Antoine BOTTON,
Professeur des universités

Parcours-type :

Marc SEGONDS, Guillaume BEAUSSONIE,
Professeurs des universités

CANDIDATURES :

M1 : <https://www.monmaster.gouv.fr/>
M2 : www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/

Formation initiale



Formation continue



Formation ouverte à distance



Formation en alternance

PRESENTATION

Les semestres 1 et 2 dispensent une formation permettant d'acquérir des connaissances et des compétences dans l'appréhension par le droit du phénomène délinquantiel, phénomène qui ne cesse de croître, de se diversifier et de s'internationaliser. Ils dispensent des enseignements majoritairement tournés vers le Droit Pénal et les Sciences Criminelles tout en proposant des matières d'ouverture afin d'assurer une formation complète compte tenu, d'une part, des examens professionnels et concours auxquels se destinent habituellement les étudiants s'intéressant aux questions pénales et, d'autre part, des emplois auxquels ils peuvent prétendre.

Les semestres 3 et 4 offrent une formation permettant aux étudiants d'acquérir des connaissances et des compétences particulièrement complètes et précises dans le traitement des affaires publiques et privées en droit pénal, dispensant ainsi un savoir, une méthode et une maturité de raisonnement permettant d'aborder les examens et concours juridiques et de candidater à des postes de services juridiques ou contentieux d'entreprises ou d'associations.

COMPÉTENCES ET METIERS VISES**COMPÉTENCES :**

- Problématiser ;
- Situer le droit des personnes et celui des entreprises, dans leur contexte politique, économique et social ;
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation afin de s'adapter et de prendre des initiatives ;
- Identifier les processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs ;
- Respecter les principes d'éthique et de déontologie ;
- Travailler en équipe et en autonomie ;
- Assurer des responsabilités au service d'un projet ;
- Être capable de se mettre en recul d'une situation, s'auto-évaluer et se remettre en question pour apprendre ;
- Identifier et sélectionner diverses sources documentaires sur un sujet, les analyser et les synthétiser, forger et exposer une argumentation critique.

Pour plus d'informations, consultez la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) du master mention droit pénal et sciences criminelles sur le site France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38200>

MÉTIERS VISÉS :

- Enseignement et recherche (thèse) ;
- Barreau, magistrature et professions juridiques et judiciaires (police, douanes) ;
- Plus spécifiquement, administrations et entreprises : la formation dispensée permet notamment de prétendre à certaines hautes responsabilités administratives, ainsi qu'aux postes des services juridiques et contentieux du monde de l'entreprise (banque, assurance et secteur financier intéressés par la lutte contre le blanchiment et la corruption : compliance).

ADMISSION – CANDIDATURE EN PREMIERE ANNEE DE MASTER

L'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen du dossier et éventuellement à un entretien pour les étudiants pré-sélectionnés. Le dépôt des candidatures s'effectue sur <https://www.monmaster.gouv.fr/>

Les capacités d'accueil, les attendus et critères généraux d'examen des candidatures sont disponibles sur le site de l'Université :

<https://www.ut-capitole.fr/capacitesdaccueil-modalitesd admission>

ADMISSION – CANDIDATURE EN SECONDE ANNEE DE MASTER

Droit à poursuite d'études : Pour les étudiants qui ont validé une première année (master 1) de l'un des masters de l'université Toulouse Capitole, l'accès en seconde année de master (master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention. La poursuite d'études de la première à la seconde année de master s'effectue de plein droit au sein du même parcours, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription (candidature sur le site de l'Université via le téléservice eCandidatures).

Dans le cas des formations de master offrant plusieurs parcours de master 2 au sein de la même mention, l'orientation des étudiants entre les différents parcours de master 2 tient compte, d'une part, du projet de chaque étudiant, des acquis de sa formation initiale ou de ses compétences et, d'autre part, des caractéristiques des parcours. Les inscriptions sont prononcées par le Président de l'université dans la limite des capacités d'accueil, après avis d'une commission pédagogique dont il désigne les membres. Chaque étudiant se voit proposer une inscription dans l'un au moins des parcours de master de la mention au sein de laquelle il a validé son master 1.

Réorientation : L'inscription d'un étudiant qui a validé son master 1 à l'université Toulouse Capitole et souhaite poursuivre sa formation dans une autre mention de master proposée par l'établissement est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le master.

L'inscription d'un étudiant qui a validé un M1, quelle que soit la mention, dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'université Toulouse Capitole, est subordonnée à la vérification, par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée, que les unités d'enseignement déjà acquises dans son établissement d'origine sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme de master.

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

L'action de formation en 1^{ère} année de master se déroule sur une période de 10 mois et comporte un total de 474h d'enseignement.

SEMESTRE 1 – 195h CM + 40h30 TD	SEMESTRE 2 – 198h CM + 40h30 TD
<p>UE Parcours commun S1 2 matières renforcées au choix : - Droit pénal spécial 1 – 33h CM + 13h30 TD - Droit processuel – 33h CM + 13h30 TD - Contrats civils et commerciaux 1 – 33h CM + 13h30 TD</p> <p>UE Parcours affaires S1 1 matière obligatoire : - Droit pénal du travail – 30h CM 1 matière non renforcée (non choisie en matière renforcée) au choix : - Droit pénal spécial 1 – 33h CM - Droit processuel – 33h CM - Contrats civils et commerciaux 1 – 33h CM 2 matières en option au choix : - Droit pénal du travail – 30h CM - Philosophie du droit – 30h CM - Contentieux de l'Union Européenne – 33h CM - Droit international et européen des droits de l'Homme – 33h CM - Histoire de la justice – 33h CM - Droit des sûretés – 30h CM</p> <p>UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour l'année) - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 13h30 TD</p>	<p>UE Parcours commun S2 1 matière obligatoire : - Droit pénal des affaires – 33h CM + 13h30 TD 1 matière renforcée au choix : - Droit pénal spécial 2 – 33h CM + 13h30 TD - Procédure pénale approfondie – 33h CM + 13h30 TD</p> <p>UE Parcours affaires S2 1 matière non renforcée (différente de la matière renforcée de l'UE4) au choix : - Droit pénal spécial 2 – 33h CM - Procédure pénale approfondie – 33h CM 3 matières en option au choix : - Contrats civils et commerciaux 2 – 33h CM - Droit des peines et criminologie – 30h CM - Histoire contemporaine – 33h CM - Procédure civile approfondie – 33h CM - Procédures civiles d'exécution – 30h CM - Droit de la nationalité et des étrangers – 30h CM</p> <p>UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1) - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 13h30 TD</p>

L'action de formation en 2^{ème} année de master se déroule sur une période de 12 mois et comporte un total de 260h d'enseignement.

SEMESTRE 3 – 260h	
<p>UE Les fondements du droit pénal des affaires – 90h CM - Histoire du droit pénal des affaires – 20h - Droit pénal général appliqué aux affaires – 20h CM - Droit pénal international appliqué aux affaires – 20h CM - Procédure pénale appliquée aux affaires – 10h CM - Droit de la peine appliqué aux affaires – 20h CM</p> <p>UE Les manifestations du droit pénal des affaires – 70h CM - Droit pénal des affaires dans le code pénal – 5h CM - Droit pénal des affaires publiques – 10h CM - Droit pénal commercial – 10h CM - Droit pénal de la consommation – 10h CM - Droit pénal bancaire – 10h CM - Droit pénal boursier – 5h CM - Droit pénal fiscal – 10h CM - Droit pénal de l'environnement – 10h</p>	<p>UE L'environnement du droit pénal des affaires – 65h CM - Droit de l'anticorruption – 15h CM - Droit de l'antiblanchiment – 15h CM - Lutte contre le travail illégal – 15h CM - Analyse financière – 10h CM - Evaluation des procédures comptables et ingénierie de la fraude – 10h CM</p> <p>UE Les acteurs du droit pénal des affaires – 35h CM - PNF – 5h CM - Tracfin – 5h CM - L'AFA – 5h CM - L'AGRASC – 5h CM - Les Douanes – 5h CM - Les JIRS – 10h CM - Conférence libre</p>
SEMESTRE 4	
UE Voie professionnelle ou recherche (au choix)	
<p>▪ Voie professionnelle : stage (2 mois minimum) donnant lieu à rédaction d'un rapport de stage</p>	<p>▪ Voie recherche : rédaction d'un mémoire de recherche avec soutenance</p>

CONTACTS

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9

BUREAU DES STAGES

Bâtiment Arsenal, 3^{ème} étage, AR381
Courriel : stages@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 35

SCOLARITE : POLE MASTER DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Première année de master :

Bureau : AR 123 (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd01@ut-capitole.fr **Tél. :** 05 61 63 36 99

Seconde année de master :

Bureau : AR 129 (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd08@ut-capitole.fr **Tél. :** 05 61 63 39 95

SUIO-IP

SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION D'ORIENTATION ET D'AIDE

À L'INSERTION PROFESSIONNELLE
 Préfabriqués - Parking Arsenal
Courriel : suio-ip@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 28